



Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 31 août 2020

1. Gestion et comptes 2019 : préavis municipal 01/2020, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A l'unanimité, le Conseil général décide :

Article 1 : d'adopter la gestion de la Municipalité pour l'année 2019,

Article 2 : d'adopter les comptes 2019, se bouclant par un excédent de revenus de Fr. 4'788.69, tels que présentés par la Municipalité,

Article 3 : d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière.

2. Arrêté d'imposition 2021 : préavis municipal 02/2020, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (une abstention), le Conseil général décide :

Article 1 : de maintenir le taux d'imposition 2021 à 81 % de l'impôt cantonal de base pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune des personnes physiques, l'impôt spécial dû par les étrangers, l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales et l'impôt minimum sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise.

Article 2 : de n'apporter aucune modification aux autres points par rapport à l'arrêté d'imposition 2020.

3. Adoption de la révision du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement : préavis municipal 03/2020, rapport de la commission chargée de son étude, discussion et décision

Le vote se fait article par article et ensuite, les conclusions sont votées en bloc.

Le Conseil général décide :

- Article 1 : d'adopter les propositions de réponse aux oppositions formulées par la Municipalité et de lever lesdites oppositions avec 26 oui, 1 non et 6 abstentions ;
- Article 2 : d'adopter le Plan d'affectation communal de L'Abergement avec 29 oui, 0 non et 4 abstentions ;
- Article 3 : d'adopter le règlement communal sur le Plan d'affectation communal et la police des constructions de L'Abergement avec 30 oui, 0 non et 3 abstentions ;
- Article 4 : d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche pour mener à terme ce projet et, le cas échéant, à le défendre en justice avec 30 oui, 0 non et 3 abstentions ;
- Article 5 : de réserver l'approbation du Département des institutions et du territoire avec 29 oui, 0 non et 4 abstentions.

Les articles 1 à 5 du préavis sont adoptés en bloc avec 29 oui, 0 non et 4 abstentions.

4. Approbation du Volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois : préavis municipal 04/2020, rapport de la commission chargée de son étude, discussion et décision

A l'unanimité, le Conseil général décide :

- d'accepter le volet stratégique du Plan Directeur Régional du Nord vaudois.

6. Renouvellement du Bureau

Composition du bureau dès le 1^{er} septembre 2020 :

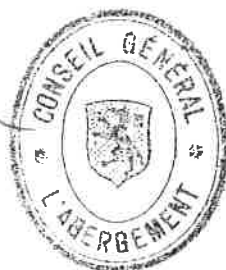
Wartenweiler Irène	présidente
Blanc Christelle	vice-présidente
Barbey Sylvianne	scrutatrice
Weber Hélène	scrutatrice
Delisle Carole	scrutatrice suppléante
Hervieu-Lebeurier Mireille	scrutatrice suppléante

Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente



Irène Wartenweiler



La secrétaire



Delphine Humblet